

Index AI : PRE01/002/2011  
04 January 2011

## **Des militants russes incarcérés pour avoir manifesté en faveur de la liberté de réunion**

Amnesty International demande la libération immédiate de trois militants de l'opposition russes, arrêtés à Moscou pour avoir pris part à un rassemblement pacifique et autorisé prônant la liberté de réunion, et condamnés à des peines de détention administrative.

Boris Nemtsov, ancien vice-Premier ministre, et les militants de l'opposition Ilia Iachine et Konstantin Kossiakine comptaient parmi les quelque 70 personnes arrêtées lors du rassemblement organisé dans le centre de Moscou le 31 décembre 2010, le dernier d'une série de manifestations régulièrement mises sur pied dans la capitale russe pour réclamer le respect du droit à la liberté de réunion.

Le 2 janvier 2011, ils ont été condamnés respectivement à des peines de 15, cinq et 10 jours de détention administrative, au motif qu'ils auraient refusé de suivre les instructions de la police, lors même que des témoins ont affirmé qu'ils n'avaient opposé aucune résistance aux policiers.

« Une fois encore, les autorités russes bafouent leurs obligations consistant à protéger le droit à la liberté de réunion, droit que garantit la Constitution du pays, a indiqué Andrea Huber, directrice adjointe du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« Amnesty International considère que ces personnes sont des prisonniers d'opinion qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leurs droits à la liberté de réunion et d'expression. »

En outre, l'organisation s'est déclarée préoccupée par les informations selon lesquelles leur procès avait foulé aux pieds les normes internationales d'équité. Lors du procès de Boris Nemtsov, le juge n'a pas donné droit à la requête de ses avocats qui souhaitaient présenter des preuves vidéos sur lesquelles on pouvait voir Boris Nemtsov suivre les policiers sans offrir de résistance. Le juge a également refusé que ses avocats procèdent au contre-interrogatoire de deux policiers.

Or, le tribunal aurait fondé son jugement de culpabilité sur les déclarations de ces deux policiers, tout en ignorant les dépositions de 13 témoins de la défense.

Par ailleurs, certains des manifestants placés en détention ont dénoncé les mensonges des policiers concernant les circonstances de leur interpellation.

« Les autorités russes bafouent régulièrement les normes d'équité des procès, ce qui donne lieu à des condamnations motivées par des considérations politiques prononcées par des tribunaux fantoches », a déploré Andrea Huber.

Depuis près de deux ans, des manifestants réclamant la liberté de se réunir se rassemblent sur la place Triumfalnaya, dans le centre de Moscou, le 31 de chaque mois, pour défendre l'article 31 de la Constitution russe, qui garantit le droit à la liberté de réunion.

En octobre 2010, le nouveau maire de Moscou, Sergueï Soubianine, a autorisé ce rassemblement pour la première fois. Une autre manifestation, interdite celle-ci, aurait été organisée de l'autre côté de la place.

Les manifestants réclamaient le respect de la liberté d'expression et de réunion et la démission du Premier ministre Vladimir Poutine. Ils brandissaient également des pancartes demandant la libération de l'important homme d'affaires Mikhaïl Khodorkovski, détracteur déclaré du Kremlin qui a été condamné le 27 décembre 2010 pour blanchiment d'argent.

Plus de 50 personnes ont été arrêtées à Saint-Pétersbourg lors d'un rassemblement similaire, qui n'avait pas reçu l'aval des autorités.